

Comment mieux appréhender les migrations ouest-africaines dans l'optique d'une coopération avec l'Union européenne ?

Pr. Papa Demba FALL

IFAN – Université Cheikh Anta Diop de Dakar
BP 206 Dakar, Sénégal

Email : papadem.fall@ucad.edu.sn

Page web : www.papadembafall.com



Communication à la Rencontre internationale de l'Institut Royal des Etudes Stratégiques sur *La question migratoire en Afrique : enjeux, défis et stratégies de réponse*. Axe 3 - Migration Afrique/Europe. Rabat, Royaume du Maroc, 9 janvier 2018

Argumentaire

Quoique marginales en termes de volume par rapport à l'orientation géographique des flux internationaux au départ de l'Afrique occidentale, les migrations ouest-africaines vers l'Europe n'en sont pas moins importantes à prendre en compte dans l'optique d'une coopération tournée vers une bonne gouvernance des mobilités euro-africaines.

- ▶ La première partie de la communication replace les migrations ouest-africaines vers l'Europe dans une perspective historique qui permet d'en saisir le sens, le volume et les dynamiques propres.
- ▶ A partir d'une approche privilégiant l'analyse sur le « double espace », la seconde partie met l'accent sur l'évolution du contexte migratoire et son impact sur les relations entre les pays ouest-africains d'origine, de départ et de transit avec ceux de l'espace Schengen. Sa vocation est de relever la différence de traitement de la question migratoire et les contradictions qui en résultent dans les rapports entre les deux entités géopolitiques.
- ▶ Sur la base des thèses soutenues à la faveur des arguments ci-dessus déclinés, la troisième et dernière partie de la communication pose les jalons d'une bonne gouvernance des migrations euro-africaines. Elle tente d'identifier les principaux leviers à actionner dans l'optique d'une coopération migratoire tournée vers le développement durable.



Résumé

Bien que marginales en termes de volume, les migrations ouest-africaines vers l'*eldorado* européen n'en occupent pas moins une place prépondérante dans la coopération bilatérale et multilatérale avec les pays de l'espace Schengen.

Confrontés à la très forte aspiration migratoire des populations d'Afrique occidentale, les pays européens privilégient deux réponses complémentaires : le cantonnement des candidats à l'exode sur le continent en contrepartie de l'aide au développement. Dans un tel contexte, l'Afrique reste quasi muette. Elle ne fait preuve d'aucune initiative digne de ce nom puisque les réponses pertinentes devraient être essentiellement articulées autour de la solidarité et la complémentarité sous-régionales.

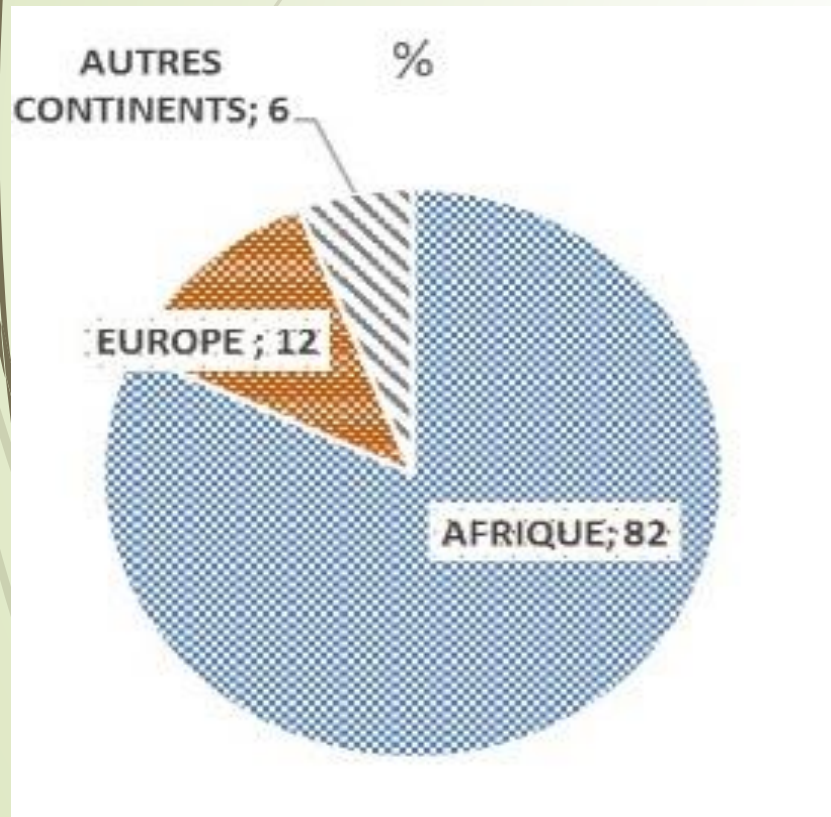
Aussi longtemps que les pays d'Afrique occidentale n'envisageront la coopération migratoire comme une alternative à l'exode vers le Nord, la libre circulation des personnes restera un vœu pieux du seul fait que les mobilités ouest-africaines sont , à plus de 80%, orientées vers l'espace CEDEAO.



A- Les migrations ouest-africaines vers l'Europe:

Seulement 12% des migrations ouest-africaines sont orientées vers l'Europe

Les migrations ouest-africaines sont, à plus de 80%, des mouvements de proximité qui se déroulent en Afrique



Pays	Afrique de l'ouest	Afrique centrale	Afrique du nord	Pays du Golfe	Europe de l'Ouest, de l'Est et du Nord	Amérique du Nord
Bénin	79,1	8,6	0	0	3,5	0,3
Burkina Faso	90	0	0	0	1,3	0,1
Cap-Vert	10,2	1,1	0	0	53	16,7
Côte d'Ivoire	35,9	0,1	0	0	48,4	6,9
Gambie	27,6	0	0	0	51,5	12,2
Ghana	66,4	0	0	0	14,3	10,2
Guinée	84,8	0	0	0	5,2	1,4
Guinée-Bissau	56,3	0,1	0	0	34,6	0,5
Libéria	24,9	0	0	0	14,2	51,7
Mali	82,7	3,8	0,1	0	4,5	0,3
Mauritanie	65,6	2,4	0,1	0,2	20,6	2,5
Niger	79	10,2	0,1	0	1,8	0,3
Nigéria	14,1	26,9	3,5	1,7	24,6	19,9
Sénégal	39,3	6,7	0	0	42,1	3
Sierra Leone	13,6	0	0	0	45,7	31,5
Togo	65,9	7,4	0	0	16,3	1,9
Total	835,4	59,9	3,8	1,9	381,6	159,4

Des migrations de travail naguère produites dans des contextes historiques variés ...

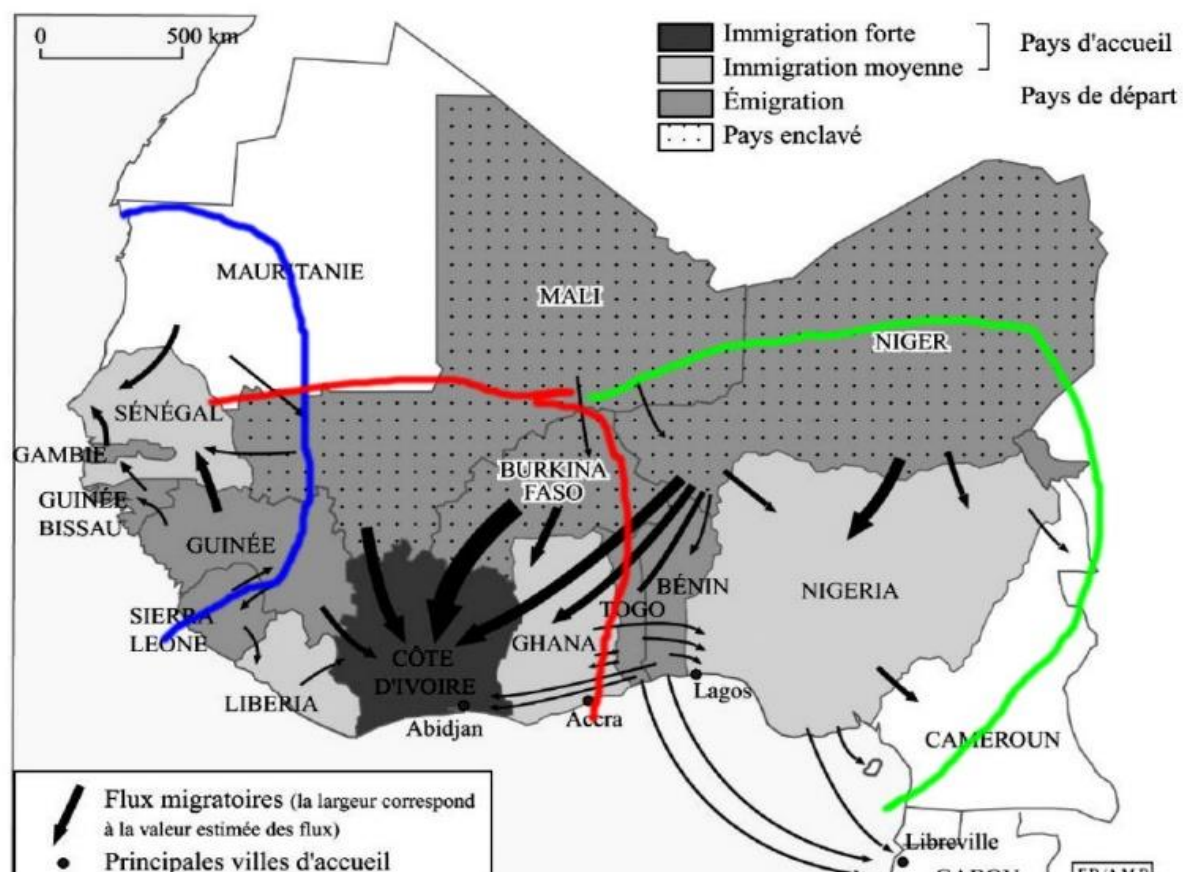
Malgré la politisation des espaces et la crispation qui procèdent de la crise ou des dérives identitaires, la porosité historique de l'Afrique se poursuit en dehors de tout cadre institutionnel. La connexion des espaces qui en résulte est lisible tant au niveau des dynamiques spatiales que des pratiques quotidiennes qui coïncident rarement avec le cadre étatique (Bach 1991; Igué 1995; Traoré & Bocquier 1998 ; Mbembé 1999 ; Bonte 2004).

Les flux migratoires contemporains épousent les contours de la dynamique spatiale marquée par l'attrait des zones côtières (carte 2). Ils sont inspirés à la fois par les axes historiques de circulation des produits (Barry & Harding 1992) et le schéma colonial d'aménagement régional qui a peu évolué (Seck 1970).

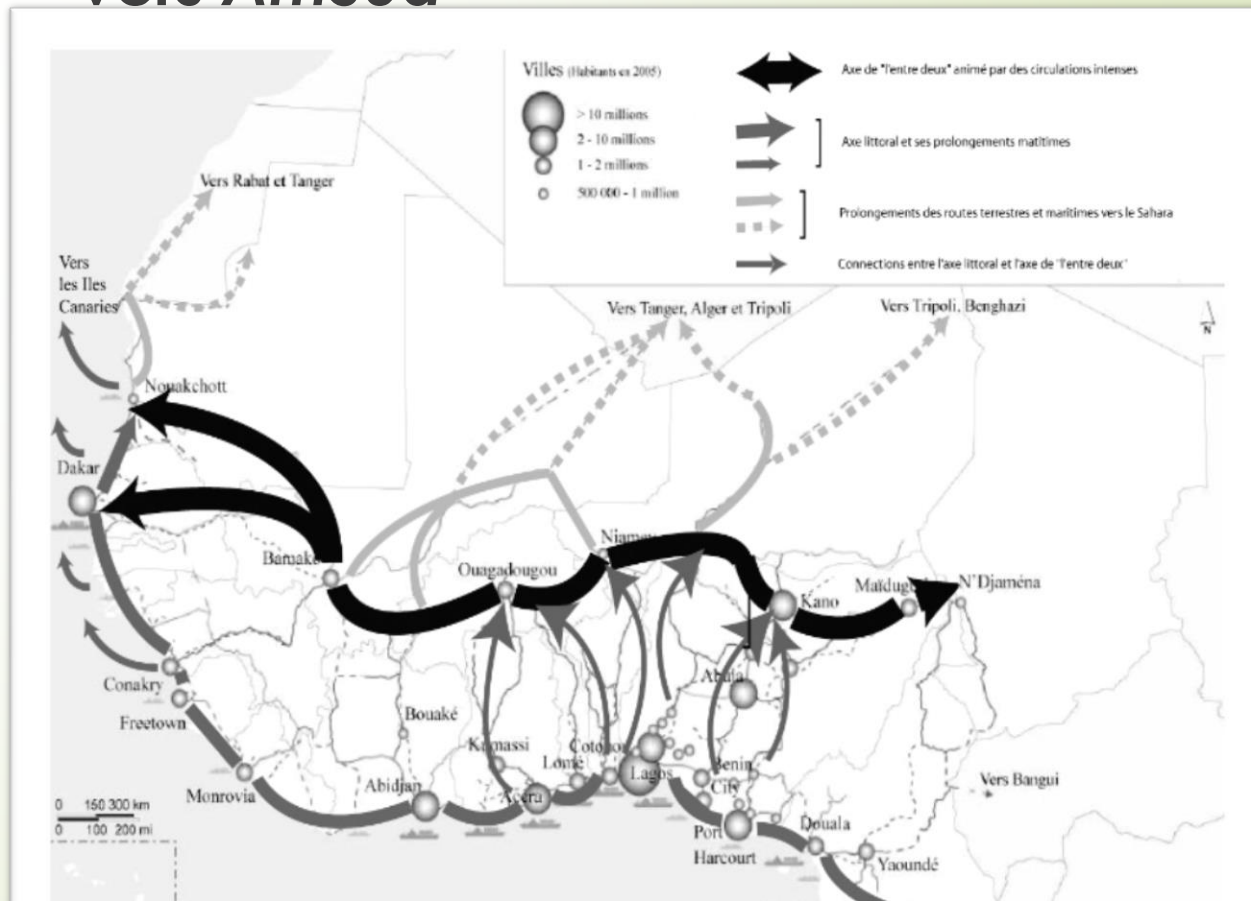


La dynamique migratoire ouest-africaine : entre changements et permanences

Schéma classique : des flux Nord/Sud ... trois grands pôles de circulation



Recomposition de l'espace migratoire: crise libyenne, terrorisme au Sahel, redéploiement vers AmSud



Des migrations désormais inscrites dans le processus de globalisation sans être perçues comme telles.

Aussi loin que l'on remonte dans l'histoire africaine, la circulation des hommes et des biens apparaît comme une constante bâtie autour de courants d'échanges dont la visibilité est commandée par la complémentarité régionale

Créée en vertu du Traité de Lagos du 28 mai 1975, la CEDEAO a longtemps marqué le pas dans son ambition de création d'un espace économique ouest-africain. Dictée par la « nécessité d'accélérer le processus d'intégration », la révision dudit traité survenue en 1993 apparaît comme une dénonciation du retard accusé par certains pays non seulement dans le domaine de la libre circulation mais aussi dans la réalisation d'infrastructures nationales devant être connectées (routes transnationales Nouakchott-Lagos et Dakar-N'Djaména ou axes d'interconnexion), etc



B- Des migrations naguère voulues et encouragées au protectionnisme migratoire actuel

- Mobilités ouest-africaines historiquement fondées sur la complémentarité spatiale: mode de vie et savoir-circuler caractéristiques des groupes ethniques comme les Peuls,
- Les frontières coloniales n'ont pas cassé les dynamiques locales qui sont aujourd'hui qualifiées des transfrontalières;
- La migration de travail a été encouragée par le pouvoir colonial (Fouta Djallon vers le Sénégal; Mossi vers la Côte d'Ivoire; Niger vers la Gold Coast) ;
- Appel à la main-d'œuvre africaine pour la reconstruction de l'Europe d'après-guerre (Maghrébins, Soninkés, etc.)

Alors qu'à l'origine, les migrations internationales du Sud vers le Nord ont été largement impulsées par les anciennes puissances coloniales en manque de main-d'œuvre¹, la fin des « trente glorieuses » au tournant des années 1970 a totalement renversé la perspective. Les pays industrialisés, et la France tout particulièrement, ont depuis mis en place des mesures sans cesse plus restrictives pour « maîtriser les flux migratoires » originaires des pays du Sud LUC Cambrézy, « Réfugiés et migrants en Afrique : quel statut pour quelle vulnérabilité ? », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 23 - n°3 | 2007,



C- Quelle gouvernance des migrations euro-africaines?

Conséquence du choc entre la forte demande de mobilité et la montée du protectionnisme migratoire des *eldorados*, les migrations irrégulières interpellent la communauté mondiale pour au moins deux raisons :

- 1) la protection de candidats à l'exode qui sont de plus en plus vulnérables;
- 2) l'impérieuse collaboration entre les pays de départ, de transit et d'accueil qui sont tous concernés par le sujet.



Deux réponses unilatéralement imposées par l'Europe ...l'Afrique reste étrangement muette

- **1. Politique sécuritaire de « containment »** proposée par l'UE pour freiner l'invasion par la rétention des migrants sur le sol africain déjà présente dans les frontières extérieures de l'UE : appui à la construction de poste frontière, lutte contre la fraude documentaire, etc.
- **2. Aide au développement des pays africains pour freiner les migrations.....** Peu d'effet puisque les pays africains n'ont pas d'obligation de résultat et que le développement ne freinera pas la mobilité



Exemple : Processus de Rabat est un espace de coopération politique entre les pays traversés par les routes migratoires qui relie l'Afrique Centrale, de l'Ouest et du Nord à l'Europe

Quelle coopération dans le domaine de la circulation migratoire?

Dans le cas particulier de l'Afrique de l'Ouest la lutte contre le phénomène des migrations irrégulières ne peut nullement être d'ordre sécuritaire. En lieu et place des « camps de rétention », la question doit être pensée en termes de droits humains et de coopération solidaire entre les pays d'origine, de transit et de destination.

Parce qu'elles sont majoritairement orientées vers l'Afrique, les réponses pertinentes aux migrations irrégulières ouest-africaines doivent être pensées à l'échelle de la sous-région voire du continent. Ceci donnerait du sens aux initiatives proposées dans le cadre coopération internationale, avec l'Europe en l'occurrence.



Faire des migrations interafricaines une alternative à l'exode intercontinentale

Quels sont les principaux leviers à actionner dans *l'optique d'une gestion globale et durable de la circulation migratoire*?

Les engagements et pistes concrètes d'action à explorer dans l'optique d'une gestion globale et durable des migrations sont de plusieurs ordres :

- La création des conditions d'un retour volontaire ou humanitaire vers le pays d'origine pour tous les migrants en particulier les catégories victimes d'atteintes spécifiques comme la prostitution ;
- Envisager une coopération bilatérale ou multilatérale fondée sur des migrations circulaires indexées sur les fluctuations du marché du travail ;
- garantir la stabilité politique des pays de départ assurant le respect des droits de l'homme et des principes démocratiques ;
- réformer la législation juridique en l'adaptant aux évolutions récentes.



En guise de conclusion

La marche irréversible vers la globalisation impose la « fin des frontières » sur laquelle tous les pays ne semblent pas s'accorder. Il en résulte que la libre circulation des personnes est le parent pauvre d'une mondialisation qui ne se concentre que sur la circulation des biens et des finances.

Repenser les rapports internationaux sous l'angle de la solidarité apparaît comme une exigence de progrès et de développement durables.

L'Afrique de l'Ouest et l'Europe dont les relations remontent très loin dans le temps doivent faire appel à la mémoire collective pour négocier des solutions pertinentes à leur différend sur la question cruciale de la mobilité humaine. Il reste que les réponses attendues doivent être d'essence africaine et être fondées sur idéaux partagés par tout le continent



**MERCI DE VOTRE
AIMABLE ATTENTION**

